

## SÉANCE DU 08 DECEMBRE 2025

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à neuf heures, le Comité Syndical, s'est réuni à la Cave de Labastide de Lévis, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de convocation :**

21 novembre 2025

**Date d'affichage :**

21 novembre 2025

**Nombre de délégués en exercice :** 59

**Délibération n° :** 08122025 /4.1

**Nombre de voix délibératives :**  
44

**Membres titulaires présents : 40**

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE, Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Jacques BIAU, Alain BOUSET, Francis CESCATO, Alain CLERGUE, François COLLADO, Elian COMENT, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Gérard FABRE, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA (pouvoir de Michel FARENC), Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GOËBELS, Jean-Pierre GOS, Frédéric ICHARD, Joël IMBERT, Patrice JACQUET, Alain LEMONNIER, Nicolas LEROUX, Marc MADERN, Didier MAHOUX (pouvoir de Franck MONNERET), Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Jean-Paul RAYSSAC, Vincent RECOULES, Michel SABLAYROLLES, Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Olindo VIVAN.

**Membres titulaires représentés : 2**

Christian HAMON (représenté par Thierry FOUCHE), Myriam VIGROUX (représentée par Jérôme CORSO)

**Membres suppléants présents : 2**

Thierry FOUCHE (représente Christian HAMON), Jérôme CORSO (représente Myriam VIGROUX)

**Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 2**

Michel FARENC (pouvoir à Didier GAVALDA), Franck MONNERET (pouvoir à Didier MAHOUX)

**Membres titulaires excusés : 15**

Sylvian CALS, Vincent COLOM, Pierre ESCANDE, Jean ESQUERRE, Jean-François FALGAYRETTE, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Xavier ICHARD, Frédéric JOURDE, Éric LEROUX, Noël MEYSSONNIER, Francis REMIOT, Jean-Claude VERNIER, Mickaël VIATGE.

#### Objet : Participation au Programme ECOPOUSSE

Monsieur le Président rappelle que le SDET a mis en place depuis plusieurs années des actions auprès des administrés du département dans le cadre de la sensibilisation aux économies d'énergie.

Il ajoute que depuis 2024, ces réunions publiques d'informations ont été secondés par des interventions en milieu scolaire pour sensibiliser les écoliers du département dès le plus jeune âge aux problématiques liées à la consommation d'énergie.

En ce sens, Monsieur le Président explique qu'un programme national, nommé ECO POUSSÉ et porté par le programme ACTEE de la FNCCR, propose également aux collectivités locales de sensibiliser les jeunes citoyens au développement durable.

Il ajoute que ce programme labellisé par le ministère de la transition écologique est déployé sur l'ensemble du territoire français et propose l'animation d'ateliers ludiques et pédagogiques de sensibilisation sur les thématiques de la transition énergétique. Ces ateliers sont assurés par un intervenant spécialisé 3 fois par an dans les écoles avec des jeux, des débats, des manipulations et des vidéos.

Monsieur le Président explique que la participation à ce programme permettrait de multiplier le nombre d'actions pédagogiques déjà réalisés dans les écoles tarnaises par les services du syndicat, notamment dans un contexte actuel marqué par les problématiques liées à l'énergie et à ses nouveaux modes de consommation.

Monsieur le Président précise que ce programme est pris en charge à 80% par les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) et que les collectivités supportent les 20 % restants.

Il ajoute qu'après une simulation tarifaire réalisée pour le compte du SDET, un budget moyen de 196,80 € TTC par classe et par année, soit un total de 19680 euros TTC pour 3 interventions annuelles dans 100 classes, serait nécessaire pour le déploiement de ce programme à la rentrée 2026-2027 au sein des écoles des communes adhérentes au syndicat.

Monsieur le Président ajoute qu'en amont de la rentrée scolaire, les classes candidates devront être recensé par les services du SDET en tenant compte des actions passées et des nombreuses sollicitations de communes recueillies depuis que nos actions pédagogiques ont débuté en 2024.

Il ajoute que par la suite, qu'une association prestataire locale accompagnera le SDET pour mener à bien cette opération dans les écoles tarnaises.

Afin de massifier les actions les Monsieur le Président propose au comité syndical de prendre une délibération de principe pour que la SDET adhère au programme ECOPOUSSE organisé par ACTEE de la FNCCR.

#### **Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :**

- **Valide** l'adhésion du SDET au programme ECOPOUSSE organisé par le programme ACTEE de la FNCCR.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme  
A Albi, le 08 décembre 2025

**Le Président**  
**M. Alain ASTIE**



**Le secrétaire de séance**  
**M. Jean-Charles BALARDY**

